

MODALITE DE DEMANDE DE RESERVATION VACANCES ETE 2019

Constitution du dossier

Pour rappel, les dossiers d'inscription annuels sont valables de Septembre 2018 à Août 2019. Si votre enfant n'a pas fréquenté l'ALSH depuis le 5 Septembre 2018 vous devez impérativement reconstituer un dossier.

Tous les documents sont accessibles sur notre site internet en version dématérialisée :

<http://enfance-jeunesse-balmesdauphinoises.org/>

Toutes les factures en cours doivent être soldées pour valider votre demande de réservation.

Pour toute demande sans justificatif de quotient familial, le tarif maximum sera appliqué

Pour que l'inscription soit prise en compte, le dossier administratif de chaque enfant doit être déposé complet.

Justificatifs obligatoires

1. La fiche de réservation dûment complétée et signée, une par enfant
2. L'attestation de réception du règlement Intérieur
3. Documents administratifs nécessaires (à fournir à la première inscription 2018/2019)
 - ② Photocopie des vaccinations à jour
 - ② Attestation d'Allocataire CAF, MSA ou autre régime à jour.
 - ② Attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année en cours
 - ② Attestation feuille vitale datée de moins de trois mois
 - ② Justificatif de domicile daté de – 3 mois
 - ② Certificat de natation 50 mètres (piscine...) si l'enfant l'a obtenu.
 - ② Copie complète de la feuille d'imposition N-1 si pas d'affiliation CAF

Tous ces documents doivent être datés **de moins de 3 mois** au moment de la constitution du dossier.

Le dépôt des réservations

Le dépôt des demandes de réservations vacances d'été s'effectuera:

PAR MAIL :

DU SAMEDI 25 mai 2019 à partir de 14h

AU MERCREDI 29 mai 18h30

ALSH de Salagnon : accueilsdeloisirs.ccbd@leolagrangre.org

ALSH de St Marcel Bel Accueil : lesptitscurieux.ccbd@leolagrangre.org

Permanence sur site le mercredi 29 mai 2019 de 17h15 à 18h30



En dehors de cette période proposée aucun dépôt ne sera traité

Confirmation de réception de la demande sous 5 jours

RAPPEL DES CRITERES DE PRIORISATION

1. ETRE DOMICILIE SUR LE TERRITOIRE DES BALCONS DU DAUPHINE
2. RESERVATION EN SEMAINE COMPLETE AVEC FRATRIE
3. RESERVATION EN SEMAINE COMPLETE SANS FRATRIE
4. RESERVATION EN SEMAINE INCOMPLETE AVEC FRATRIE
5. RESERVATION EN SEMAINE INCOMPLETE SANS FRATRIE
6. ORDRE DU DEPOT DE DOSSIER

LES MODALITES DE REGLEMENT :

Toutes factures du Pôle Enfance Jeunesse en cours devront être soldées.

Après réception de votre dossier, une facture provisoire établie sur les réservations souhaitées vous sera adressée et les modalités d'encaissement vous seront adressées par mail.

Pour que votre réservation soit validée, un acompte de **90%** de la somme totale due devra être retourné au Pôle Enfance Jeunesse accompagné du coupon de la facture avant **le VENDREDI 14 JUIN 2019 pour l'ensemble des demandes.**

Les listes seront affichées uniquement sur les ALSH :

LISTE PROVISOIRE LE VENDREDI 07 JUIN 2019.

LISTE DEFINITIVE LE LUNDI 17 JUIN 2019

Au-delà du vendredi 17 juin 2019, toute annulation sera facturée